

Dossier special

VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE : UN DROIT FONDAMENTAL QUI ÉVOLUE

La vie intime, affective et sexuelle est un droit fondamental, y compris celles en situation de handicap. Plusieurs textes en attestent :

- **Article L1110-2 du Code de la santé publique :** garantit le respect de la dignité et de la vie privée.
- **Charte des droits et libertés de la personne accueillie (arrêté du 8 septembre 2003) :** reconnaît explicitement le droit à la vie affective et sexuelle.
- **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (ONU, 2006, ratifiée par la France en 2010) :**
- **Article 16 :** protection contre les abus sexuels et les traitements dégradants.
- **Article 23 :** droit à la vie familiale.
- **Article 25 :** accès à la santé sexuelle et reproductive.

Aujourd'hui, tous les établissements médico-sociaux ont l'obligation d'inscrire ces droits dans le projet d'établissement et les projets personnalisés. Certaines structures vont plus loin en développant des chartes de vie affective et sexuelle ou en créant des espaces d'intimité, mais la pratique reste hétérogène.

PARLER D'AMOUR, DE DÉSIR, DE COUPLE, DE PARENTALITÉ : UN TABOU QUI RECULE

Longtemps mise de côté, la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est aujourd'hui un enjeu incontournable. Aimer, être aimé, avoir une vie de couple, devenir parent font partie des droits humains fondamentaux.

À travers ses projets et partenariats, l'Unapei Alpes Provence s'engage à faire évoluer les pratiques et les représentations.

L'accompagnement de ces questions intimes reste complexe : il interroge nos postures professionnelles, nos outils, nos limites. Il exige d'oser ouvrir le dialogue, de former les équipes, et de proposer un cadre respectueux, protecteur mais également libérateur.

Au sein de l'association, cette réflexion ne date pas d'hier. Karine Pelletieri, directrice adjointe du Complexe Montolivet, accompagne ce sujet depuis plusieurs années, avec une vision à la fois exigeante et profondément humaine. Parce qu'elle observe de près les évolutions du terrain, mais aussi les enjeux éthiques et sociétaux qui les traversent, nous avons souhaité recueillir son regard :

1. Quelles évolutions observez-vous depuis quelques années ?

Les évolutions que l'on observe dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur cette thématique sont liées à l'évolution du cadre législatif et de la société sur deux aspects :

- La considération des personnes en situation de handicap comme sujet de droit, citoyen à part entière, disposant des mêmes droits que tous,
- La libération de la parole sur les choix individuels en matière d'orientation sexuelle, de santé sexuelle, de violences ou de harcèlement.

Pour reprendre les éléments des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé, la vie intime affective et sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap a longtemps été niée, perçue comme inexistante ou menant à des conséquences non souhaitables (grossesses, violences sexuelles, maltraitances, maladies sexuelles, etc).

Aujourd'hui, les textes législatifs et réglementaires ont évolué et de nouveaux dispositifs ont été créés afin de soutenir la vie intime, affective, sexuelle et la parentalité des personnes en situation de handicap comme par exemple, le centre ressource Intimagir porté par le CREAL. Il en existe un par région. Il permet à chaque personne en situation de handicap, professionnel, proche aidant, de se renseigner sur le sujet, d'être orienté vers d'autres dispositifs existants ou d'accéder à des outils adaptés pour accompagner les personnes. Le centre ressource a mis en place des espaces de rencontre pour les personnes concernées, ou encore des groupes de travail notamment sur :

- La formation des professionnels à la VIAS,
- La gestion des violences sexuelles en ESMS (comment éviter les risques de violences sexuelles, comment accompagner les victimes mais aussi les auteurs présumés des faits).

Il existe également des dispositifs Cap'Parents dans chaque région pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parentalité. Pour la région PACA, c'est l'UNAPEI Alpes Provence qui porte le dispositif.

2. Comment les professionnels trouvent-ils leur juste place entre personnes et familles ?

Le travail des professionnels est avant tout de soutenir chaque personne accompagnée à vivre sa propre vie, à trouver sa place dans la société et à exercer ses droits.

C'est en questionnant les personnes concernées sur ce qu'elles souhaitent que les professionnels peuvent les aider à clarifier ou à exprimer leurs choix, leurs envies, leurs désirs, leurs projets. Leur travail consiste ensuite à soutenir les personnes pour que ces dernières puissent porter leurs décisions auprès de leur famille et de leurs proches, y compris leurs décisions en matière de VIAS, si les personnes le souhaitent.

Au sein des établissements, il a été mis en place également des groupes de parole des aidants familiaux pour aborder ces sujets et soutenir le travail des professionnels.

Les professionnels portent une attention particulière à accompagner le consentement dans toutes les décisions qui relèvent de la VIAS au travers de différents outils : guide FALC, groupes de paroles, roman-photo, etc.

Il s'agit ici de créer les conditions pour que le consentement soit libre, éclairé, réversible et respecté.

C'est une démarche globale qui favorise l'autodétermination et le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées sur leur vie.

3. Pourquoi avez-vous choisi de porter personnellement cette thématique ?

La vie intime, affective et sexuelle reste un sujet très vaste qui englobe l'intimité, la santé sexuelle, les émotions, la sexualité, le rapport au corps et à l'autre, etc. C'est un droit, une liberté fondamentale, une partie de nous, que l'on soit en situation de handicap ou non. Pour moi, c'est une dimension essentielle du bien-être.

C'est un sujet, certes qui bouscule, qui demande à réfléchir sur les représentations individuelles et collectives, sur nos valeurs personnelles, professionnelles, humaines, sociétales mais, c'est aussi un sujet à défendre pour respecter la dignité humaine.

L'association est pleinement engagée dans la prise en compte de ce sujet depuis de nombreuses années, au travers de différents projets mis en œuvre sur tous les complexes, mais aussi par son investissement dans l'organisation du salon « Amour & Handicap » qui a lieu tous les 2 ans à Hyères, en collaboration avec d'autres associations du territoire (APF, ARI, planning familial, etc).

C'est un sujet qui demande à se questionner, à croiser les regards et à agir dans l'intérêt des personnes en situation de handicap, et c'est ce qui m'anime.

Aussi, représenter l'Unapei Alpes Provence dans certaines instances de réflexion ou groupes de travail proposés par Intimagir en lien avec des partenaires spécialisés (CODES, planning familial, CRIR-AVS, etc) s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre sur nos services.



**Témoignage de Karine Pelletieri,
Directrice adjointe du Complexe
Montolivet**

INITIATIVES ET DISPOSITIFS EN FRANCE

Partout en France, des initiatives émergent pour mieux accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap. Formations, événements, ressources spécialisées ou dispositifs de santé : ces actions contribuent à lever les tabous, renforcer les compétences des professionnel·les et soutenir l'autodétermination. Voici un aperçu de quelques projets engagés qui font avancer les pratiques, sur le terrain comme au niveau national.



amours & handicaps

Salon Amours & Handicaps

Organisé à Hyères, ce salon est un rendez-vous unique en France dédié à l'amour, la sexualité et le handicap. L'Unapei Alpes Provence y tiendra un stand Cap Parent pour informer, échanger et sensibiliser.

Le programme mêle conférences, ateliers et débats pour déconstruire les stéréotypes et faire entendre la voix des personnes concernées. Il aborde des thèmes encore tabous : sexualité, parentalité, désir. L'événement combine éducation, prévention, créativité et innovation, avec théâtre-forum, réalité virtuelle, sextech, etc.

- Un espace inclusif favorisant le dialogue entre personnes accompagnées, familles et professionnels.
- Un moment de convivialité avec soirée festive, jeux et groupes d'échanges.



Centre Ressources Handicaps et Sexualités

CeRHeS – Centre de Ressources sur la Santé Sexuelle

Le CeRHeS propose formations, ateliers et ressources pour les proches aidants, les professionnel·les et les personnes accompagnées. L'objectif : briser les tabous, donner des outils concrets (communication, consentement, éducation sexuelle adaptée) et soutenir l'autodétermination affective et sexuelle.



Intim Agir : construire une culture commune autour de la vie affective et sexuelle

Intim Agir est un projet national porté par l'Unapei Alpes Provence et ses associations partenaires. Il vise à outiller les établissements et services médico-sociaux afin de mieux accompagner les personnes dans leur vie affective et sexuelle, en respectant les droits et libertés de chacun·e.

Localement, ce projet a permis de former des professionnel·les, de co-construire des réflexions éthiques, d'organiser des ateliers auprès des personnes accompagnées et d'ouvrir un espace de parole sur des sujets longtemps tus.



HANDIGYNÉCO

Handigynéco : un suivi gynécologique adapté

Ce programme s'adresse aux femmes en situation de handicap pour un suivi gynécologique adapté, mobilisant des sages-femmes formées pour intervenir en établissement ou à domicile.

Il couvre également la vie affective et sexuelle, la prévention des violences et la contraception. Le dispositif se déploie progressivement au niveau national.



Agir avec les parents en situation de handicap
Prenatalité & Parentalité

Cap'Parents : soutenir le droit à la parentalité

Depuis 2022, l'Unapei Alpes Provence pilote Cap'Parent, dispositif innovant pour accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap. Il s'adresse à des futurs ou jeunes parents présentant une déficience intellectuelle, des troubles du neurodéveloppement ou psychiques.

L'objectif : offrir un accompagnement individualisé, bienveillant et sans jugement, en lien avec un réseau de partenaires (PMI, ASE, sages-femmes, CAF...). Cap Parent propose également ateliers, présence sur le terrain et actions de plaidoyer pour faire reconnaître une parentalité trop souvent mise à l'écart.

Pouvez-vous nous parler des accompagnements à Cap'Parents ?



Nous accompagnons des parents ou futurs parents avec tout type de handicap. Cette première année montre une majorité de personnes présentant des troubles du neurodéveloppement, intellectuels, psychiques, du spectre de l'autisme, du langage ou des apprentissages. Ces troubles peuvent impacter l'exercice de la parentalité : compréhension des besoins de l'enfant, organisation du quotidien, gestion des émotions, adaptation. Un accompagnement de proximité, ciblé et ajusté est alors essentiel. Il permet de lutter contre les représentations négatives encore très présentes, de prévenir l'isolement et de sécuriser les parents dans leur rôle.



Témoignage de Marion Cachard,
Cheffe de Service Cap'Parents

UN REGARD SUR QUELQUES PRATIQUES À L'UNAPEI ALPES PROVENCE :

Le travail mené au Complexe Sud (Gap / Tallard)

Au Complexe Sud, un travail structuré et ambitieux est engagé pour reconnaître et accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes accueillies. L'établissement s'appuie sur un plan d'amélioration continue, animé par plusieurs groupes inter-équipes et un pilotage attentif.

Les professionnels utilisent des outils diversifiés : questionnaires, supports pédagogiques, jeu de Bono, IMAGINA, KeskeSex... Ces réflexions nourrissent les projets individualisés et les pratiques du quotidien.

L'ouverture vers l'extérieur renforce également la dynamique :

- **Des interventions mensuelles du CODES 05** (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé)
- La co-animation de **groupes de parole**,
- La participation régulière au **Salon Amours & Handicaps**.

Une large part du travail porte sur l'éthique : analyse des représentations, formation, clarification des rôles et des limites, réflexion sur la vulnérabilité, le consentement, la protection.

L'objectif est clair : bâtir un cadre institutionnel à la fois protecteur, cohérent et émancipateur, au service de chacun.

Et dès le plus jeune âge au DAME Les Oliviers (04)

Pour aborder ces questions tôt et sereinement, le DAME Les Oliviers développe plusieurs initiatives :

- Une **charte FALC** co-construite avec les enfants,
- La **formation des enseignantes par le CODES** pour déployer l'EVARS, en lien avec les nouveaux programmes de l'Éducation nationale.

Ces actions visent à donner aux jeunes les repères essentiels : comprendre son corps, reconnaître le consentement, exprimer ce qu'on souhaite ou non.